

RECEPISSE D'AVIS DE PUBLICATION SUR SITE INTERNET- CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Récépissé d'avis de publication de titre de propriété des biens ci-après désignés, au profit de Monsieur Jean Antoine STEFANI, époux de Madame Céline Marie Lucie FAURE, demeurant à VILLE DE PIETRABUGNO (20200) Quartier de Toga Résidence "Bertrand" Bâtiment D, né à TUNIS (TUNISIE) le 9 avril 1939, marié à la mairie de MARSEILLE (13003) le 7 novembre 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, concernant les biens ci-après désignés :

Commune de SOTTA (Corse du Sud)

- Une maison d'habitation section C numéro 540 (01a, 50ca) lieudit Le Village ,
- Parcelles section C numéro 543 le Village 01a, 75ca- Section C numéro 714 lieudit Foce 01a, 33ca, section C numéro 715 lieudit Foce 10a, 52ca-section C numéro 716 lieudit Foce 06a, 34Ca
- Parcelles en biens non délimités lieudit Sottanese section C numéro 347 (Lot A0002 : 13a, 79ca) CT 27a,57ca, section C numéro 348 (Lot A0002 : 11a, 46ca) CT 22a, 92ca, section C numéro 349 (Lot A0002 :24a, 32ca) CT 48a, 64ca, section C numéro 350 (Lot A0002 : 78a, 93ca) CT 01Ha, 57a, 85ca

Je soussigné Monsieur le Préfet de la Corse du Sud donne acte à Maître Béatrice DOMINICI, Notaire associé à VILLE DE PIETRABUGNO (Haute Corse) Immeuble le Napoléon, Toga, de la publication sur le site internet de la préfecture de l'avis de création de titre de propriété.

Ledit avis publié le